

# Mémoire

# Autosauvetage

À : Tous les gestionnaires de formation, les instructeurs et les examinateurs de l'ÉNPQ  
De : Claude Beauchamp, directeur des opérations ÉNPQ  
Cc : Stephen Valade, registraire ÉNPQ  
Cc : Marc Plamondon, coordonnateur de programmes ÉNPQ  
Date : 15 décembre 2010  
Objet : Réussite ou échec en formation autosauvetage

---

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, je souhaite apporter une précision quant à l'évaluation des élèves lors de la formation sur l'autosauvetage. Rappelons au départ que la formation sur l'autosauvetage s'intègre au programme *Pompier I* après des recommandations faites à l'École à la suite de certains événements qui ont eu lieu dans le milieu de la sécurité incendie québécois et des ajustements réalisés en fonction de l'édition 2008 de la norme NFPA 1001. Cette formation vise à développer les habiletés suivantes :

1. Envoyer un message de détresse
2. Contrôler sa consommation d'air dans des situations problématiques
3. Se dégager d'un emmêlement de fils ou de câbles
4. Évacuer la pièce ou le bâtiment

Durant la formation, un parcours place les élèves dans diverses situations où ils mettent en pratique l'appel de détresse et certaines techniques de déplacement. Soulignons que cette formation se veut une sensibilisation des élèves aux situations problématiques et qu'on vise essentiellement à développer chez eux les habiletés à reconnaître une situation problématique et à lancer un appel de détresse.

Aux fins du suivi des dossiers des élèves, l'École demande que lui soit acheminé un formulaire d'évaluation pour chaque élève, évaluation faite par l'instructeur et authentifiée par le gestionnaire de formation. Or, il semble qu'une certaine confusion se soit installée à l'égard de l'évaluation des élèves. Le but de la formation n'est pas de réussir le parcours de mise en situation, ce qui relèverait de l'évaluation de capacités psychomotrices. Il ne faut pas que cette formation développe chez les élèves un faux sentiment de sécurité en se disant qu'ayant réussi le parcours, ils pourront certainement évacuer un bâtiment dans une situation réelle. Le but ultime de cette formation est d'évaluer les quatre habiletés mentionnées précédemment, en particulier celles liées à l'appel de détresse et au contrôle de la consommation d'air. À cet égard, compléter ou non le parcours de mise en situation ne devrait pas inférer sur la réussite des élèves.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Claude Beauchamp, M.A., M.A.P.  
Directeur des opérations